



La formation des salariés en insertion dans les SIAE de Poitou-Charentes

Les formations complémentaires

► Formations complémentaires externes réalisées pendant le parcours d'insertion en SIAE

Taux de réponse : 75%

Source IRIS

	AI	ETTI	ACI	EI	RQ	Ensemble
% de SIAE ayant proposé des formations externes aux salariés en insertion	38,2%	54,5%	76,9%	50%	75%	59,1%
Nombre de salariés en insertion ayant effectué une formation complémentaire externe	360	111	850	158	73	1534
% de salariés en insertion ayant effectué une formation complémentaire externe	4,8%	4,2%	36,5%	22,5%	33,3%	11,6%

Les chantiers d'insertion (76,9%) et les régies de quartier (75%) sont les SIAE qui mobilisent le plus souvent des formations externes pour leurs salariés en insertion. Ainsi 36,5% des salariés en insertion dans les ACI (33,3% dans les RQ) bénéficient d'une formation complémentaire externe pendant la durée du parcours d'insertion.

Même si les ETTI sont aussi nombreuses à proposer des formations complémentaires à leurs salariés que les EI, la part de salariés en insertion bénéficiaires d'actions de formation est 5 fois plus élevée dans les EI que dans les ETTI (22,5% dans les EI contre 4,2% dans les ETTI). Les ETTI, s'adressant à des publics plus proches de l'emploi avec des publics plus souvent qualifiés, les besoins en formation sont probablement moins nombreux.

Le taux de formation plus faible dans les AI et les ETTI peut également s'expliquer en partie par des durées de parcours plus cours. L'organisation d'actions de formation paraît donc plus délicate à mettre en œuvre pendant le parcours pour ce type de SIAE.

► Formations diplômantes

Taux de réponse : 33,5%

Source IRIS

	AI	ETTI	ACI	EI	RQ	Ensemble
% des formations diplômantes sur le total des formations complémentaires réalisées	3,8%	5,6%	4,4%	5,3%	6,1%	4,5%

Le taux moyen de formations diplômantes est de 4,5% sur l'ensemble des formations externes réalisées. S'adressant à des publics en difficulté le plus souvent non qualifiés, les SIAE mobilisent des actions de formation pré-qualifiantes ou des formations favorisant la résolution des freins à l'emploi (formation aux savoirs de base, accompagnement à l'emploi...)

Les temps de formation

Taux de réponse : 18%

Source IRIS

	AI	ETTI	ACI	EI	RQ	Ensemble
Nombre d'heures de formation moyen par salarié	21	*	91	55	*	34

*Données non disponibles

Ce tableau est donné à titre indicatif. Compte tenu du faible taux de réponse, il ne permet pas de donner une estimation très fiable.

Les temps de formation moyens donnés pour les ACI et les EI tiennent compte de données parfois atypiques par rapport aux autres SIAE. C'est notamment le cas, lorsqu'une SIAE intègre le temps de formation pour des formations diplômantes, donc de longues durées. Comme nous l'avons vu dans le tableau précédent, les formations diplômantes sont peu mobilisées. Vraisemblablement, en excluant les SIAE atypiques, le temps de formation se situe autour de 34 heures par personne.

Les dépenses de formation

► Dépenses moyennes

Taux de réponse : 11%

Source IRIS

	AI	ETTI	ACI	EI	RQ	Ensemble
Dépense moyenne de formation par salarié en insertion (salarié en insertion ayant suivi une formation externe)	256	1011	533	387	416	417
Coût moyen d'une heure de formation pour la SIAE (Montant des dépenses/nombre d'heures de formation)	14,2	36,11	3,9	13,1	*	/

* Données non disponibles

Ce tableau est également à prendre avec précaution compte tenu du faible taux de réponse.

En moyenne, les SIAE dépensent 417 euros par salariés en insertion ayant effectué une formation externe. Ce montant représente la somme déboursée par la SIAE, il ne s'agit pas du coût global de la formation.

Par conséquent, le coût moyen d'une heure de formation à la charge de la SIAE varie selon le type de SIAE et sa capacité à mobiliser des financeurs.

Ce tableau est à rapprocher du tableau suivant sur les modes de financement des formations.

► Prise en charge des dépenses de formation

Taux de réponse : 44,3%

Exprimé en % de SIAE par mode de financement

Source IRIS

	AI	ETTI	ACI	EI	RQ	Ensemble
Plan de formation de la SIAE/prise en charge OPCA	35,7	100,0	4,7	58,3	66,7	28,2
CIF	7,1	0,0	4,7	8,3	0,0	5,1
Financement direct de la SIAE	28,6	0,0	14,0	41,7	66,7	21,8
Financement public	57,1	16,7	88,4	50,0	66,7	70,5
Assedic	42,9	16,7	4,7	0,0	0,0	17,9
Autre	14,3	16,7	20,9	16,7	0,0	11,5

Total supérieur à 100 par type de SIAE : une SIAE peut solliciter plusieurs modes de financement

Ainsi, on peut constater que plus la SIAE mobilise des financements publics sur des actions de formation, plus la part restant à la charge de la SIAE est moindre et plus le coût moyen d'une heure de formation est faible. C'est le cas pour les AI, les EI et les ACI.

Les ETTI ainsi que les EI sollicitent plus souvent leur OPCA pour une prise en charge des coûts de formation dans le cadre du plan de formation de la structure.

50 % des EI prennent également en charge directement le coût de la formation lorsqu'aucun autre mode de financement n'est mobilisable ou lorsque la SIAE a épuisé ses droits de tirage auprès de son OPCA.

Les AI sont également nombreuses (42,9%) à solliciter l'Assedic pour une prise en charge des formations des salariés en insertion dont les droits sont maintenus.

Les types de formation

Taux de réponse : 35,2%

Exprimé en % des salariés en insertion ayant effectué une formation externe

Source IRIS

	AI	ETTI	ACI	EI	RQ	Ensemble
Formations techniques	82	100	60,5	60,3	48,5	65,3
Formations aux savoirs de base	39,3	0	27	55,1	42,4	30,9
Autres	4,5	0	23,9	2,6	9,1	16,9

Total supérieur à 100 par type de SIAE : un salarié peut suivre plusieurs types de formation

Les SIAE mobilisent largement des formations techniques pour leurs salariés en insertion (65,3%).

Lorsqu'elles mettent en place des actions de formation, les AI utilisent le plus souvent des formations liées à l'acquisition de compétences techniques.

Les parcours d'insertion en EI font apparaître chez les salariés en insertion aussi bien des besoins en formation technique que des besoins en formation sur des savoirs de base qui peuvent permettre par la suite d'intégrer une formation qualifiante à l'issue du parcours d'insertion (voir tableau sur les sorties à l'issue du parcours).

Les salariés en insertion en parcours dans un chantier d'insertion ayant bénéficié d'une formation externe réalisent pour 23,9% des formations autres que des formations techniques et des formations aux savoirs de base. On trouve dans cette catégorie, les formations de remobilisation liées à l'accompagnement à l'emploi et à la résolution des freins à l'emploi autres que les actions de lutte contre l'illettrisme.

► Les types de formation par secteur d'activité

Taux de réponse : 35,2%

Exprimé en % des salariés en insertion ayant effectué une formation externe en ACI, EI, RQ Source IRIS

Secteur d'activité des SIAE	Formations techniques	Formation aux savoirs de base
Agroalimentaire, travaux agricoles	15,0	36,7
Bâtiment	66,6	20,0
Déchetterie / Commerce d'occasion	43,4	41,1
Environnement	64,6	27,3
Restauration, traiteur	31,3	54,2
Nettoyage de locaux	45,8	35,6

A la lumière de ce tableau, on constate que les formations techniques sont plus souvent mobilisées dans les secteurs du bâtiment et de l'environnement tandis que les formations aux savoirs de base touchent les secteurs « déchetterie, commerce d'occasion » et « restauration, traiteur ».

L'effort de formation est plus important dans les SIAE ayant l'environnement comme support d'activité. Plus d'un salarié en insertion sur deux en chantier d'insertion (57,5%) réalise une formation complémentaire externe, en plus des actions d'accompagnement professionnel et de formation par le travail menées au sein de la SIAE. Alors que le taux moyen dans les chantiers d'insertion tous secteurs d'activité confondus est de 36,5%. Dans les entreprises d'insertion « environnement », ce taux est de 25,3% contre 22,5% tous secteurs confondus.

Accès des salariés en insertion à la validation des acquis de l'expérience

Taux de réponse : 67,6%

Exprimé en % des salariés en insertion

Source IRIS

	AI	ETI	ACI*	EI	RQ*	Ensemble
% de salariés en insertion ayant réalisé une VAE	0,1%	0,2%	0,2%	0%	0%	0,1%

La validation des acquis de l'expérience pour les personnes en insertion n'est pas encore effective dans les SIAE quelque soit le secteur d'activité. L'engagement des salariés en insertion dans des procédures de validation de l'expérience nécessite de développer des actions en amont de « pré-vaе » par le biais notamment de l'attestation d'activité et de l'attestation de compétences.

Les seuls titres de VAE rencontrés concernent le plus souvent l'aide à domicile dans les associations intermédiaires.

Accès des personnes en insertion aux prestations ANPE

Taux de réponse : 78,4%

Source IRIS

	AI	ETI	ACI*	EI	RQ*	Ensemble AI ETI EI
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une prestation ANPE	497	18	/	21	/	536
% de salariés en insertion ayant bénéficié d'une prestation ANPE	6,7%	0,7%	/	3%	/	5%

* Données non disponibles

Environ 5% des salariés en insertion ont bénéficié d'une prestation ANPE pendant leur parcours. Les associations intermédiaires ont mobilisées plus souvent les prestations ANPE que les autres SIAE.

Ces taux ne reflètent pas les besoins en prestation ANPE des salariés en insertion. Il semble que des adaptations soient nécessaires concernant l'éligibilité des personnes en insertion aux prestations ANPE.

Les sorties vers la formation à l'issue du parcours d'insertion

Source DRTEFP, IRIS

	AI*	ETI*	ACI**	EI*	RQ**	Ensemble
Sorties vers la formation à l'issue du parcours d'insertion (en %)	7,5%	5,8%	7,4%	9,3%	2,5%	7,4%
Sorties vers la formation à l'issue du parcours d'insertion (en nombre)	212	83	58	39	2	394

* source DRTEFP - ** Source IRIS (taux de réponse : 83,5 %)

Les sorties vers la formation à l'issue du parcours d'insertion s'observent plus particulièrement dans les entreprises d'insertion avec 9,3% des sorties.

L'action de formation par le travail réalisée par les SIAE et les actions de formations complémentaires externes qu'elles soient liées à des compétences techniques ou aux savoirs de base peuvent susciter chez les salariés en insertion des besoins de formation qualifiantes à l'issue du parcours d'insertion.

Au total, le secteur de l'insertion par l'activité économique génère un besoin en formation pour près de 2000 personnes par an pendant le parcours d'insertion ou à l'issue du parcours soit 15% de l'effectif en insertion dans les SIAE.

Ce chiffre est probablement un minimum car les SIAE n'ont pas les moyens de répondre à l'ensemble des besoins en formation exprimés par les salariés en insertion. Soit la SIAE n'arrive pas à mobiliser les financements publics adéquats, soit elle a épuisé son droit de tirage auprès de son OPCA.

Lorsque ces deux modes de financement sont insuffisants, la SIAE doit utiliser en dernier recours une prise en charge direct du coût de la formation.